



Faculté des Sciences du Sport Université de Poitiers

[#]

Partir à l'étranger pour un stage

Lors de votre cursus à la FSS, des stages sont obligatoires et à partir de la 3ème année de licence ces stages se déroulent sur une période bloquée, d'une durée de 7 semaines en L3 à 6 mois en M2. Ces stages peuvent se réaliser à l'étranger et contrairement aux études à l'étranger, il n'y a pas de sélection des candidats. La seule condition est de réaliser toutes les démarches, détaillées ci-dessous, avant le début du stage. Si vous envisagez de réaliser votre stage à l'étranger, il faut informer le responsable des Relations Internationales de l'évolution de votre dossier car il doit valider votre demande auprès de la Région Poitou-Charentes pour l'obtention des aides.

LA CONVENTION DE STAGE

Les stages inclus dans le cursus sont régis par une convention tripartite, signée par le Président de l'Université ou le Directeur de l'UFR, l'étudiant et l'entreprise. La convention doit être signée AVANT le départ en stage. La signature de la convention est obligatoire. Elle est indispensable pour que l'étudiant reste sous la responsabilité de l'Université (statut d'étudiant, couverture sociale, accident du travail). La convention de stage est systématiquement demandée lors de la constitution des dossiers de demandes d'aides financières. Les conventions de stage doivent être saisies dans le logiciel Arexis (via ENT) et le service professionnalisation vous aidera pour toutes les questions relatives à cette convention.

LES AIDES FINANCIÈRES

Les bourses dans le cadre du programme européen ERASMUS stages (pays de l'Union européenne, Norvège, Islande, Lichtenstein et Turquie)

Durée : 3 à 6 mois. Attention : pour les IUT la durée minimale peut être réduite à 2 mois. Pas de limite d'âge dans ce dispositif.
Montant : 500€ par mois (350 euros de l'Union Européenne et un complément régional de 150€). La demande est faite auprès du Conseil Régional, à l'aide de l'application <https://teleservices.poitou-charentes.fr>

Les bourses de la découverte du Conseil Régional Poitou-Charentes pour les stages en entreprise à l'étranger

Public : étudiants inscrits à l'Université de Poitiers qui effectuent un stage d'une durée comprise entre 2 semaines et 24 semaines et qui sont âgés de 28 ans maximum. Montant : 60 euros par semaine pour les non boursiers, 90 euros par semaine pour les boursiers sur critères sociaux. Une aide forfaitaire pour le voyage peut être accordée dont le montant peut varier entre 200 à 400€ selon la destination et le coût de la vie. La demande est à présenter auprès du Conseil Régional Poitou-Charentes, à l'aide de l'application : <https://teleservices.poitou-charentes.fr>

Les aides à la mobilité internationales de l'Université de Poitiers.

Elles sont réservées aux étudiants qui effectuent un stage hors Europe, âgés de plus de 28 ans et ne disposant d'aucune autre source de financement. Elles consistent en une participation forfaitaire aux frais de voyage et au coût de la vie, modulée selon ces deux critères. Dossier à retirer à la Direction des Relations Internationales à partir du mois de février précédant l'année de départ.

QUELLES SONT LES DÉMARCHES POUR UN VISA DE STAGE POUR LE CANADA ?

Chaque étudiant français souhaitant effectuer un stage au Canada se doit de faire la demande de stage auprès de l'ambassade canadienne en France afin de pouvoir entrer sur le territoire. Pour les candidats réalisant leurs démarches en début d'année, vous pouvez aussi vous tourner vers le programme "Expérience Internationale Canada", dont le nombre de places est limité.

Il faut en moyenne de 8 à 12 semaines pour réaliser l'ensemble des démarches pour l'obtention du visa de stage canadien, il est donc conseillé de prévoir un départ comprenant le délai de ces formalités. Que cela soit en cas de retard, ou pour toute autre raison, il n'est pas possible de partir au Canada tant que vous n'avez pas obtenu votre visa de stage !

Les pré-requis pour commencer les démarches d'obtention du visa :

Quelque soit la solution que vous envisagez pour obtenir votre visa de stage au Canada, plusieurs pré-requis conditionnent le lancement des démarches :

Être âgé de 18 à 35 ans lors de la demande de visa

Avoir obtenu une offre de stage au Canada

Être titulaire d'un passeport français valide Être inscrit dans un établissement ou un centre de formation

Payer les frais de dossier liés à la demande de visa de stage

Avoir souscrit à une assurance santé obligatoire pour votre stage au Canada

Avoir des ressources financières suffisantes (700 euros mois / 1050 dollars canadiens)

Obtenir son visa de stage via "Experience internationale Canada":

Experience Internationale Canada (EIC) est un programme lancé par l'ambassade du Canada en France afin de faciliter l'obtention de visa de stage au Canada pour les étudiants français. Il est possible de faire appel une fois à ce programme dans le cadre de l'obtention d'un visa de stage, et deux fois au total dans les 4 catégories disponibles (visa de stage, PVT, jeunes professionnels, jobs d'été).

Ce programme est uniquement destiné aux étudiants de nationalité française et propose quelques avantages : délais de traitement plus courts et inscription en ligne possible.

Les documents à fournir comprennent notamment le formulaire de demande de visa, les formulaires de citoyenneté et immigration Canada (CIC), des photocopies de votre passeport, deux photos d'identité, une photocopie de votre carte étudiante, une photocopie de votre offre de stage, une photocopie de votre convention de stage ... Les documents nécessaires sont nombreux et la liste complète est à télécharger sur la page officielle du programme EIC.

http://www.international.gc.ca/canada-europa/france/jeunesse-youth/stage-internship_on_the_job_training-fr.asp

Dans le cas où le programme EIC n'est plus accessible pour la demande de visa de stage, il est conseillé de contacter l'ambassade du Canada pour obtenir plus d'informations sur les démarches à suivre afin d'obtenir un visa pour un stage au Canada.

Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr